

Sur les explications données par M. Pilotte, cette demande est accordée et l'étalon à être acheté devra être de la race dite "Percheronne" âgé de 2 ans et de couleur bai-brun.

Lecture d'une lettre de la société d'Agriculture No. 1 de Drummond, remerciant la Chambre de ses services en lui offrant d'importer pour eux des animaux de race améliorée, l'informant qu'elle l'avait toujours fait elle-même à la satisfaction de ses membres.

La société d'agriculture de Pontiac informe la Chambre qu'elle a mis en réserve une partie de ses fonds pour l'achat d'animaux de race améliorée, tel qu'offert dans la circulaire de cette Chambre en date du 8 janvier 1862.

M. Casgrain secondé par M. Tessier propose que les \$250 qui devaient être payés à M. Dumais pour encourager la publication de la "Gazette des Campagnes" soient payés à M. Proulx. Accordé.

Sur le rapport de M. le président qui informe la Chambre qu'il s'est occupé de la question de l'acquisition d'un local permanent, il est résolu de suspendre toute négociation à ce sujet, jusqu'à ce que M. le président ait fait auprès du gouvernement des démarches pour en obtenir la concession de qu'elqu'une des propriétés publiques sises dans la cité de Montréal.

Le comité nommé pour examiner et auditer les comptes fait son rapport et il est approuvé.

La Chambre s'ajourne jusqu'à trois heures cet après midi et les mêmes membres sont présents.

M. Tessier propose et il est résolu que M. le président et M. Ossaye soient autorisés à louer des chambres ou une maison pour les bureaux et séances de cette chambre.

Sur la proposition de M. Ossaye il est résolu que vu l'état de maladie du secrétaire de cette chambre, M. le Dr. Georges S. Leclerc soit nommé comme assistant-secrétaire, avec les appointement de £100 par an, qui seront pris sur ceux du secrétaire en chef : que la caisse soit tenue par l'assistant secrétaire qui jusqu'à ordre contraire signera les chèques avec M. le président et que cette dernière partie de la proposition soit notifiée à la banque.

Sur motion de M. Pomroy il est résolu que le secrétaire soit chargé de correspondre avec le membre du parlement pour Sherbrooke, le maire de la Ville et le président de la société d'Agriculture de Sherbrooke pour qu'ils fassent connaître à la chambre quelles sommes ils mettront à sa disposition pour subvenir aux dépenses de l'exhibition qui sera tenue par l'association agricole du Bas-Canada en Octobre-prochain.

Sur proposition de M. Casgrain il est résolu que \$200 soient employées et destinées à établir un musée ou exhibition d'instruments aratoires perfectionnés, à être ouvert et tenue à l'école d'agriculture du collège Ste. Anne, dont les propriétaires auront la garde et direction, mais gratuitement et que cette somme soit payée sur les ordres et direction de M. le président.

Et la chambre s'ajourne.

BLÉ DU PRINTEMPS.

(Article qui a remporté le Premier Prix au concours de la Société d'Agriculture de l'État de New-York.)

Nous recommandons l'article suivant, que nous empruntons à l'*American Agriculturist*, car il peut servir d'étude, à peu de chose près, à nos meilleures agricul.